



Vos contacts

MEDEF Deux-Sèvres

Laurence JOUVE

05.49.04.68.30

INSCRIPTION

Nous retourner le bulletin joint avant le 13 octobre 2008

MEDEF Deux-Sèvres

9, rue du Petit Banc • 79007 NIORT

Tél. : 05 49 04 68 30 • Fax : 05.49.04.22.31

info@medef79.fr

www.medef79.fr

Les Ateliers Pratiques PME

*Mardi 21 octobre ou
Jeudi 23 octobre 2008
9h00 – 12h00*

« Réformes du droit du travail : les dispositions essentielles »



La loi de modernisation du marché du travail
et la durée du travail



Des ateliers pratiques

LES OBJECTIFS

- **Vous informer** sur des problématiques entrepreneuriales (management, organisation, RH, commercial, marketing, communication...).
- **Vous proposer des méthodes et des outils** adaptés à vos besoins et à votre structure.
- **Débattre** sur des problématiques rencontrées en entreprises et sur des solutions mises en œuvre.
- **Permettre des échanges** d'expériences et de bonnes pratiques.

LES MODALITÉS

- **1 matinée de travail proposée gratuitement** par le MEDEF Deux-Sèvres et animée par des intervenants spécialisés.
- **Un nombre de participants limité** pour permettre une meilleure dynamique de groupe et des échanges plus personnalisés.

Des supports concrets

Votre MEDEF vous donne accès, au cours de ces ateliers, à un échange d'expériences concrètes et à des supports pratiques et adaptables.

Les intervenants sont choisis en fonction de leur expertise et de leur approche concrète et pragmatique du sujet en prise directe avec les entreprises notamment PME-PMI.

Les Ateliers Pratiques PME

AU PROGRAMME

Réformes du droit du travail : les dispositions essentielles

Mardi 21 octobre 2008 à la CCI de Bressuire
Ou Jeudi 23 octobre 2008 au MEDEF à Niort

La loi de modernisation du marché du travail

- La période d'essai légale : articulation avec les dispositions conventionnelles, délai de prévenance.
- La rupture conventionnelle : ses objectifs, ses limites, la procédure
- Le nouveau cas de CDD, l'indemnité de licenciement...

La durée du travail

- Une nouvelle durée du travail ?
- Quelle souplesse pour les entreprises ?
- Les contingents d'heures supplémentaires
- Les conventions de forfaits

Intervenant

Laurence JOUVE,
Juriste en Droit Social, MEDEF Deux-Sèvres

